



# MAIRIE de PRUNAY-LE-GILLON



Boinville au Chemin – Crossay – Frainville – Gérainville – Les Vaux - Ymorville

## COMPTE-RENDU

<b>Séance</b>	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>
<b>Date - Heure</b>	<b>11/04/2008 à 20H30</b>
<b>Lieu</b>	<b>Mairie</b>
<b>Session</b>	<b>Publique</b>
<b>Date de la convocation</b>	<b>04 Avril 2008</b>

<b>Référence</b>	<b>CM-CR-2008-004</b>
<b>État du document</b>	<b>Validé</b>

<b>Présents</b>	Patrick Nathalie Sylvie Christine Sylvie Laurent Jackie	BARDE BESNARD BEZANNIER DI GENNARO DE DEYN DUMONT FERRÉ	Lionel Corinne Liliane Ludovic Jean Claude Didier Patrick Nicolas	GAUTHIER LUCAS MONTAUDOIN NADEAU NOELL RIVIERE VABOIS VANNEAU
<b>Secrétaire de mairie</b>	Viviane	HUGUET		
<b>Absents</b>	Aucun			
<b>Secrétaire de séance</b>	Nathalie BESNARD			
<b>Début de séance</b>	20H30			
<b>Fin de séance</b>	22H06			

## Ordre du jour

1. Ouverture de la séance	2
2. Lecture et approbation du compte rendu précédent	2
3. Subventions aux associations	2
4. Vote des taxes	3
5. Compte Administratif 2007 « Commune » et Compte de gestion du receveur	3
6. Budget Prévisionnel 2008 « Commune »	4
7. Compte Administratif 2007 « Eau et Assainissement » et Compte de gestion du receveur	4
8. Budget Prévisionnel 2008 « Eau et Assainissement »	5
9. Compte Administratif 2007 « Caisse des Ecoles » et Compte de gestion du receveur	5
10. Budget Prévisionnel 2008 « Caisse des Ecoles »	6
11. Legs Cellot	6
12. Clôture de séance	6

## 1. Ouverture de la séance

Conseil au complet

Secrétaire de séance : Mme Besnard Nathalie

## 2. Lecture et approbation du compte rendu précédent

Lecture du compte rendu par Viviane Huguet.

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 3. Subventions aux associations

Anciens combattants.....	170€
Association Familles Rurales.....	800€
Chartres Handisport.....	40€
Club de l'amitié.....	305€
Comité des fêtes .....	3700€
Coopérative scolaire .....	2000€
Détente adulte Gym.....	150€
FNACA .....	130€
Prévention routière .....	50€
Société musique .....	450€
Association Parents d'Élèves.....	150€
AURRAP .....	150€
<b>TOTAL.....</b>	<b>8095 EUROS</b>

↳ Adoptée à l'unanimité par le conseil municipal

Le maire indique qu'un formulaire unique de demande de subvention sera à la disposition des associations pour l'année prochaine, afin de faciliter les procédures réglementaires.

## 4. Vote des taxes

Le maire donne la parole à Ludovic Nadeau, 1<sup>er</sup> adjoint.

M. Nadeau, adjoint aux finances, informe que l'élaboration du budget a fait l'objet de 2 réunions de la « commission des finances ».

La commission des finances a retenu le principe de ne pas augmenter les taxes 2008.

Les motivations sont :

- Les budgets 2008 sont des « budgets de transition »
- Une volonté municipale de ne pas affaiblir le pouvoir d'achat
- Maîtrise comptable

**Taxe habitation : 8,91 %**

**Taxe Foncière : 18,14 %**

**Taxe Foncière du Non Bâti : 23,32 %**

↳ Adoptées à l'unanimité par le conseil municipal

## 5. Compte Administratif 2007 « Commune » et Compte de gestion du receveur

### Compte administratif 2007 de la commune

Mr Nadeau fait lecture du compte administratif. Sortie du maire pendant le vote, conformément à la Loi.

#### SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES : 84 939,20  
 RECETTES : 418 403,63  
 EXCEDENT : 333 464,43

#### SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 482 707,30  
 RECETTES : 671 868,14  
 EXCEDENT : 189 160,84

#### RESTES A REALISER

DEPENSES : 563 103,00  
 RECETTES : 205 509,00  
 DEFICIT : 357 594,00

- Report en recettes d'investissement au compte 001 : 333 464,43€
- Affectation en recettes d'investissement au compte 1068 : 24 129,57€
- Report en recettes de fonctionnement au compte 002 : 165 031,27€

↳ Adopté à 14 voix par le conseil municipal

### Compte de gestion du receveur 2007:

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 6. Budget Prévisionnel 2008 « Commune »

Mr Nadeau, adjoint aux finances, fait lecture de ce budget prévisionnel :

<b>Dépenses d'investissement :</b>	<b>704 086€</b>
<b>Recettes d'investissement :</b>	<b>704 086€</b>
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>	<b>725 446€</b>
<b>Recettes de fonctionnement :</b>	<b>725 446€</b>

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

Monsieur Laurent Dumont informe le conseil des travaux d'urgence à effectuer : sécurisation de l'accès à l'école, mur de la salle polyvalente, panneaux d'affichage des hameaux, équipements informatiques de la mairie, sécurisation de la mairie et de l'école, réparation en urgence du chauffe eau de la mairie.

Il précise que la population sera informée par une liste complète des travaux d'urgence effectués et réalisés dans l'année 2008.

Mr le Maire précise que le trésorier principal est venu à la mairie.

Pour l'année 2009, Monsieur le Maire indique que la commission budget travaillera en année civile afin d'optimiser les montages.

## 7. Compte Administratif 2007 « Eau et Assainissement » et Compte de gestion du receveur

Information de Monsieur Patrick BARDE adjoint aux travaux :

- Assainissement : des retards sont constatés, la livraison de la deuxième est prévue courant mai.
- Lotissement : les réunions de chantier ont lieu tous les vendredis et font l'objet d'une attention particulière de la municipalité

Monsieur le Maire informe le conseil, que Madame Fromont (Conseillère Générale du canton et vice présidente de Chartres Habitat) a été reçue à la mairie. Monsieur le Maire a insisté auprès de celle-ci pour qu'une attention particulière, soit portée sur le suivi du chantier « cœur de village » : madame Fromont s'est engagée à suivre ce dossier de près.

Reprise de la lecture de Mr Nadeau, adjoint aux finances du Compte administratif 2007.

### SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES :	166 987,00
RECETTES :	342 734,26
EXCEDENT :	175 747,26

### SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES :	128 514,90
RECETTES :	337 278,69
EXCEDENT :	208 763,79

### RESTES A REALISER

DEPENSES :	995 834,00
RECETTES :	838 100,00
DEFICIT :	157 734,00

- Report en recettes d'investissement au compte 001 : 175 747,26€
- Report en recettes de fonctionnement au compte 002 : 208 763,79€

Vote du compte administratif 2007 après la sortie de M. le Maire conformément à la Loi..

↳ Adopté à 14 voix par le conseil municipal

### Compte de gestion du receveur 2007:

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## 8. Budget Prévisionnel 2008 « Eau et Assainissement »

M. Nadeau, adjoint aux finances, soumet le budget Prévisionnel Eau et assainissement 2008 :

<b><u>Dépenses d'investissement :</u></b>	<b>1 061 029€</b>
<b><u>Recettes d'investissement :</u></b>	<b>1 061 029€</b>
<b><u>Dépenses de fonctionnement :</u></b>	<b>361 358€</b>
<b><u>Recettes de fonctionnement :</u></b>	<b>361 358€</b>

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

Le maire apporte une information : dans le cadre de la Communauté de Commune de l'Orée de Chartres, M. Barde, adjoint aux Travaux, est délégué à l'élimination des boues et M. Noell, conseiller municipal, est délégué au SPANC (commission chargée de l'assainissement individuel).

Le maire indique qu'il y aura un conseil municipal spécifique pour l'assainissement dans le premier semestre 2008.

## 9. Compte Administratif 2007 « Caisse des Ecoles » et Compte de gestion du receveur

Le maire précise :

- qu'il a reçu l'inspectrice d'académie et la directrice par intérim
- qu'il fera les inscriptions scolaires conformément à la loi
- que la commission scolaire communale va être réactivée
- que la cantine scolaire fera l'objet d'un nettoyage complet ainsi que les écoles dans le mois d'août

Mme Di Gennarro soulève la question des élèves inscrits dans les autres villages et les conséquences financières et structurelles que cela supposent. Monsieur le Maire indique qu'une étude « impacte financière » est en cour.

### Compte administratif 2007 :

#### SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES :	4 978,61
RECETTES :	5 847,06
EXCEDENT :	868,45

Report en recettes de fonctionnement au compte 002 : 868,45 €

Vote du compte administratif 2007 après la sortie de M. le Maire conformément à la Loi..

↳ Adopté par 14 voix par le conseil municipal

## **Compte administratif 2007 du receveur**

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

## **10. Budget Prévisionnel 2008 « Caisse des Ecoles »**

**Dépenses de fonctionnement :** 5 568€

**Recettes de fonctionnement :** 5 568€

↳ Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

Monsieur le Maire rappelle que tous les éléments budgétaires de la commune sont consultables et communicables conformément à la législation.

## **11. Legs Cellot**

N. Vanneau, adjoint à la communication, fait un rappel historique.

Pour répondre aux souhaits d'Eugène Cellot, la rosière doit notamment répondre aux critères suivants :

- Être âgée de 18 à 21 ans le dimanche des Rameaux (16 mars 2008)
- Résider dans la commune
- Entretien des sépultures de la famille Cellot-Caille pour la Toussaint et les Rameaux.

Une seule candidature a été reçue : Mademoiselle Coralie MICHEL

Vote dans l'isoloir. Dépouillement par M. le Maire

↳ Mademoiselle MICHEL Coralie est élue à l'unanimité par le conseil municipal Rosière pour l'année 2008

La cérémonie officielle aura lieu dans le premier semestre 2008.

## **12. Clôture de séance**

Informations :

- Le prochain conseil municipal aura lieu le 25 avril 2008.
- Le repas des Aînés aura lieu le 26 avril 2008.

Clôture de la séance 22H06.